

COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS et CRITERIUMS (Seniors/Jeunes/CDM/Anciens)

Réunion du Mardi 5 mars 2019

Présents : MM. LEFEUVRE Louis, SAMBA Aubin, SUSSET Frédéric, M. OUACHOUACH Mohammed, MARNE Gustave

Excusé : M. ARNAUD Georges

Absent : M. VALLEE Marc

AVIS A TOUS LES CLUBS

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE
MATCH : <http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf>

La Commission rappelle qu'une seule demande doit être traitée par envoi, courrier ou mail. Cette demande n'étant pas respectée, nous avons prévu ce qui suit :
Nous sommes à l'heure des courriels certes mais la Commission donnera suite à ceux qui traiteront un sujet par paragraphe :

Exemples :
- Séniors, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet.....
- U19, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet
- U17, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet.....
- U15, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet.....

ATTENTION: Tous les Mails, ou courriers non-conformes seront considérés comme brouillons donc non-traités.

SENIORS

20498152-CACHAN CO 1 / CHOISY LE ROI 2 Séniors D1 du 10/03/2019

Courrier du club de Cachan CO du 04/03/2019 et de l'Avis Technique de la Mairie de Cachan (terrain impraticable).

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure et transmet à la Commission des Calendriers pour date à fixer.

U17

20535639-LUSITANOS St MAUR 2 / IVRY FOOT US 2 U17 D2.A du 10/02/2019

Lecture du courrier de l'arbitre officiel du 04/03/19 (terrain impraticable).

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure et transmet à la Commission des Calendriers pour date à fixer.

U15

20818116-CACHAN ASCO 2 / CHENNEVIERES SCC 2 U15 D5.C du 23/03/2019

Lecture de la feuille de match du 23/02/2019.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de l'équipe de Chennevières SCC 2.

20464421-PARIS FC 4 / MAISONS ALFORT FC 2 U15 D3.A du 02/03/2019

Lecture de la feuille de match, des courriers de Paris FC du 04/03/2019 et de Maisons Alfort FC du 05/03/2019.

La Commission donne match à jouer (erreur administrative de l'arbitre officiel) et reporte la rencontre à une date ultérieure. Transmet à la Commission des Calendriers pour date à fixer.

TOUTES CATEGORIES

Courrier du Parc des sports de TREMBLAY du 17/12/18

La commission prend note des fermetures des installations sportives.

-Le 22 avril 2019

-Les 01^{er} & 08 & 30 mai 2019

Avis aux Clubs concernés de prévoir un terrain de repli ou une inversion de match prévu à ces dates.

Prévenir la Commission des changements